



Le 6 octobre 2026

Monsieur le Président du département,
Madame la Directrice académique,
Mesdames et messieurs les membres du CDEN

Cette rentrée qui se déroule une fois de plus sous le signe de l'austérité est catastrophique dans l'enseignement secondaire à bien des égards : les conditions de travail et les conditions matérielles se dégradent d'année en année, sans que les pouvoirs publics ne prennent en compte nos innombrables alertes.

Concernant les conditions de travail, nous constatons toujours des classes surchargées, de plus en plus souvent à 30, voire 31 dans les collèges. Au lieu de profiter de la baisse démographique pour abaisser le nombre d'élèves par classe, nous accusons encore des suppressions de postes en cette rentrée pour faire des économies au détriment des élèves et des personnels.

Quel que soit le poste de travail dans un établissement scolaire, tou·tes les agent.e.s se disent épuisé.e.s par une surcharge de travail qui augmente d'année en année, contrairement aux salaires. Cette dégradation constante aboutit à une crise du recrutement : il manquait ainsi au moins 1 enseignant.e dans environ la moitié des établissements de Seine-Maritime à la rentrée, certains cumulant jusqu'à 6 postes non pourvus, comme le collège Mandela à Elbeuf. Nous sommes le 6 octobre, soit plus d'un mois après la rentrée, et de très nombreux postes ne sont toujours pas pourvus : des classes sont sans profs depuis la rentrée. Les congés maternité et paternité qui devraient être anticipés tardent à être remplacés...ou ne le sont pas.

L'école inclusive est également mise à mal et ne peut fonctionner sans y mettre les moyens, avec des personnels formés et considérés. De nombreux enfants en situation de handicap se retrouvent ainsi abandonnés. Pour exemple, au collège de Pavilly, la professeure des écoles coordinatrice ULIS n'est pas remplacée. Au collège Charcot à Oissel, 61h en moyens AESH ne sont pas assurées. Les tableurs excel ont remplacé l'humain : les AESH se retrouvent à accompagner plusieurs élèves dans différents établissements, avec des salaires de misère et un prix du carburant qui ne cesse d'augmenter. Cela fait des années que nous revendiquons un statut de catégorie B. La création des PAS ne fait qu'empirer la dégradation des conditions de travail. A titre d'exemple, une AESH qui a une préconisation de la médecine du rectorat pour se reposer sur le temps de la pause méridienne, se retrouve éloignée de chez elle et doit se reposer dans son véhicule !

Les vies scolaires fonctionnent à flux tendus, malgré une dégradation du climat scolaire observée, reflet de la colère de la société . Là encore il y a eu des baisses de dotation et dans tous les cas, ces dotations sont insuffisantes : des CPE qui n'en peuvent plus, se retrouvant seul.e à gérer 600 élèves, comme à Charcot, moins d'AED comme dans les collèges Monod au Havre, en grève le 1 octobre, ou Texcier à Grand Quevilly. Ces mêmes AED qui se sentent

méprisés : certains n'ont toujours pas récupéré leurs arriérés (prime REP et REP+). On demande à d'autres de travailler 43h50 par semaine comme au collège de Blangy, sans se soucier de leur santé.

Les agent.e.s du département ne sont pas moins épuisé.e.s. Il manque du personnel d'entretien et de cuisine au collège Pasteur, au collège Charcot. Il y a nécessité de renforcer l'équipe au collège de Montville. Au collège de la Côte Blanche à Lillebonne, 2 agents sont absents et ne sont remplacés que par une seule personne ! Il n'y a pas de petites économies...

En ce qui concerne les conditions matérielles, plus de 250 fiches RSST sur les 12 mois écoulés concernent des problématiques diverses concernant le bâti scolaire et témoignent des lourds problèmes rencontrés au quotidien; et ce d'autant plus que les différentes enquêtes menées démontre encore une sous-utilisation du registre RSST par méconnaissance des procédures. Le Département a lancé dès 2017 le Plan Ambition Collèges (356 millions d'euros investis jusqu'en 2024), renforcé cette même année par un deuxième plan de 200 millions d'euros d'ici à 2030. Cependant, nous nous interrogeons : le projet de restructuration du collège de Saint-Valéry serait stoppé pour raisons budgétaires. Qu'en est-il? Des projets de végétalisation de collèges (Hector Malot, Jacques-Emile Blanche) sont actuellement retardés ou à l'arrêt faute de subsides si l'on en croit nos sources et pourtant des projets similaires semblent être envisagés pour d'autres établissements. Nous souhaitons avoir un bilan précis et un calendrier des travaux envisagés et/ou engagés; il n'est en effet pas possible de faire espérer des changements bénéfiques à court ou moyen terme pour n'engendrer au final que frustration, colère et déception chez les personnels qui, dans l'attente de ces travaux, n'engageraient pas d'autres actions d'adaptation de moindre ampleur dans leur établissement.

La politique entreprise vise à reconstruire ou rénover les établissements les plus vétustes pour améliorer leur performance énergétique. 263 millions d'euros ont été affectés sur la période 2023 à 2033. Nous faisons le constat fort louable, que l'objectif est surtout de réduire la facture pour le contribuable. Pour preuve : 25 établissements ont vu leur confort énergétique renforcé grâce à des remplacements d'éclairages par des LED, la régulation du chauffage, et la modernisation des chaufferies. Pour autant, lorsqu'il est nécessaire de reconstruire un établissement, les structures temporaires utilisées doivent être mieux pensées pour accueillir usagers et personnels de manière confortable. Ainsi le collège des Acacias fera l'objet d'une visite de la FS76 afin que des préconisations soient émises à cet effet. La situation particulière de cet établissement fait d'algéco vieillissants fait particulièrement souffrir ses occupants au quotidien et semble être une erreur à ne pas renouveler. Nous espérons que le travail effectué à cette occasion pourra être partagé et pris en compte au bénéfice de toutes et tous.

Dans un même temps, des moisissures de plus en plus importantes sont observées dans la cage d'escalier du CLG Jean Moulin au Havre, ou encore au collège Pierre Mendès Fance de Lillebonne.

Le collège Fernand Léger à Petit-Quevilly a été construit sur des sols pollués aux métaux lourds (anciennes usines Malétra). Qu'en est-il de l'exposition des personnels et élèves?

Mais il y a une autre urgence : face aux canicules de plus en plus récurrentes, il faut immédiatement équiper les collèges de moyens pour rafraîchir les salles de classes, les bureaux administratifs et les locaux utilisés par les agents d'entretien. Et là beaucoup de choses restent à faire. A titre d'exemple au collège de Goderville, flambant neuf, pendant les deux périodes de canicule de mai et juin dernier, des températures dépassant les 30 degrés ont pu être observées. Malgré des stores extérieurs l'ouverture minime des fenêtres empêche l'air de rentrer. Le collège n'est aucunement équipé de filtres anti UV, de fenêtres pouvant s'ouvrir en grand sans danger pour les élèves, de fenêtres avec système d'ouverture dans les couloirs, le toit est en goudron noir et non végétalisé comme prévu (rappelons qu'en 2021, le Département a fait appel aux services du Cerema pour faire face aux enjeux climatiques),

aucun système de climatisation ou de ventilation d'air n'est prévu comme par exemple des ventilateurs sur pied ou au plafond. Une enseignante a dû apporter son propre ventilateur personnel afin de ne pas faire de malaise et tenter de créer un peu d'air dans la salle de classe. C'est une honte !

Que dire des collèges plus anciens ? A Diderot au Petit-Quevilly, il faisait 32 degrés dans certaines salles. Il n'y a pas de stores isolants. Les rideaux ne sont pas isolants, et plusieurs sont déchirés, on trouve encore dans le registre RSST des fiches au mois de septembre avec des températures relevées de 34° comme au collège Jean Zay de Sotteville-lès-Rouen.

Pour information, 102 fiches ont été saisies sur le registre santé et sécurité au travail entre mai et juillet sur environ 40 établissements.

Nous savons que les épisodes de canicule et de forte chaleur vont devenir de plus en plus fréquents, il semble donc impératif que des mesures soient prises afin de protéger les élèves et les personnels.

Il faut impérativement que le Département fasse de cette question une priorité. Le coût faramineux des tablettes aurait pu être consacré à d'autres choix : celui de la sécurité des élèves et des personnels face aux épisodes de canicules. Il est aussi aberrant que la climatisation ait été coupée dans les préfabriqués du collège Charcot à Oissel lors de la canicule, et qu'elle ait été remise à la rentrée, avec une température de 17 degrés, contrôlée à distance ! La température a dû être remontée suite à nos alertes et mardi il faisait 26 ° ! Faisons confiance aux personnels plutôt, qui arrêtaient la climatisation en fin de journée et ne la mettaient qu'en cas de besoin...

Les chiffres de Santé publique France démontrent qu'en Seine-Maritime, 32 accidents de noyade ont été recensés entre le 1er mai et le 15 juillet 2026, dont 4 mortels. Ces chiffres sont en augmentation.

Malheureusement, il est de plus en plus difficile pour les collègues d'enseigner et de consolider le savoir-nager. Parmi les difficultés rencontrées figurent notamment les coûts de transport en car réservé aux sixièmes, la diminution des créneaux disponibles pour les scolaires, l'augmentation des tarifs pratiqués par les établissements nautiques pour les séances de natation, la diminution des moyens horaires permettant, par exemple, d'avoir trois enseignants pour deux classes, la fermeture de certains centres nautiques.

Alors que l'école est le seul lieu d'apprentissage obligatoire pour toute une classe d'âge, il est urgent d'envisager des mesures permettant à tous les élèves d'accéder au savoir-nager et à la consolidation de ces apprentissages. C'est une question d'égalité, de sécurité et de santé publique.

Dans le département, la convention d'objectifs et de moyens envoyés dans les établissements l'année dernière pour vote en CA par la collectivité prévoyait par défaut l'arrêt des subventions de car pour se rendre en piscine dans les agglomération du Havre et de Rouen. Si, à ce jour, toutes les demandes dérogatoires ont à notre connaissance été acceptées, nous tenons à rappeler que malgré le maillage des transports collectifs dans ces agglomérations, les transports en car scolaire restent la plupart du temps indispensables pour se rendre dans les centres nautiques. Si ceux-ci venaient à ne plus être financés par le département, beaucoup d'établissements se verraient dans l'impossibilité effective d'appliquer les programmes scolaires en EPS et ne pourraient emmener les élèves à la piscine. Nous attendons donc de la part du département un engagement ferme sur ce point (*et une réécriture du contrat d'objectif?*).

Les collèges en progrès ont une bien belle appellation, mais là encore sans moyens... A titre d'exemple, les personnels du collège Monod au Havre étaient en grève le 1 octobre puisque leur dotation a baissé, de même que le nombre de postes d'AED.

En revanche, des moyens conséquents sont alloués pour les classes défense. La FSU dénonce avec force la militarisation de l'école. La FSU s'alarme de l'entrisme toujours plus important du ministère de l'armée dans l'éducation nationale.

Concernant la DGF présentée ce soir force est de constater que la stagnation de la dotation sont loin de couvrir l'inflation. Il s'agit donc d'une baisse déguisée.

Des moyens importants sont attribués aux collèges privés. La FSU rappelle son attachement profond au service public d'éducation. Si la loi Falloux impose aux collectivités de financer les frais de fonctionnement du public comme du privé, souvenons-nous qu'elle ne leur impose pas de participer à des dépenses telles que la rénovation énergétique, ou d'équipements sportifs. Des collèges sont toutefois surdotés en équipements sportifs comme le collège Saint Joseph d'Aumale. Des locaux non destinés aux élèves ont été créés au groupe scolaire du sacré coeur de Rouen pour un montant non négligeable de 50 000€.

Dans un même temps, alors que les élèves du privé sont favorisés, il n'en est pas de même pour les mineurs isolés, laissés pour compte ou des élèves allophones qui n'ont pas d'accompagnement au collège Jules Verne à Déville-Lès-Rouen.

Les mineurs isolés non accompagnés sont ainsi abandonnés pendant de nombreux mois dans notre département. L'intersyndicale avait alerté l'an dernier dans cette instance même sur le défaut de protection, d'hébergement et d'éducation de ces enfants. Un an après, des jeunes reconnus mineurs n'ont toujours pas d'éducateurs et ne sont toujours pas scolarisés. Les délais pour obtenir des tests de positionnement au CASNAV sont très longs. La communication n'est pas fluide : la DSDEN n'est pas informée immédiatement lorsque que des jeunes sont reconnus mineurs, et de ce fait, leur scolarité est bloquée. De nombreux jeunes se sont ainsi vus privés de scolarité pendant des mois et des mois, avec tous les risques que cela comporte et cette situation perdure.

Enfin, la FSU constate que beaucoup de revendications des lycéens sont celles que nous portons depuis des années :

- trop d'élèves en classe (parfois plus de 35 !)
- personnels manquants (infirmiers·ères, professeur·es, assistants d'éducation..)
- locaux vétustes, mal isolés en hiver et bouilloires thermiques par fortes chaleurs
- pression de Parcoursup qui cache (mal) le manque de place dans le supérieur

Nous faisons les mêmes constats et partageons leur colère et leur combat pour que cela change. Au lieu d'écouter leurs revendications, ce sont les forces de l'ordre qui sont déployées partout.

Les forces de l'ordre ont fait un usage disproportionné de la violence, parfois sans sommation et avec des quantités énormes de gaz asphyxiant et des tirs de LBD. Nombreux lycéens sont choqués.

Enfin, jeudi matin, à l'occasion d'une grève des lycéens au collège-lycée Camille Saint-Saens de Rouen, un collégien de 5ème a été menotté par les forces de l'ordre sous les yeux de Monsieur le Dassen-adjoint qui a justifié l'arrestation. La place de ces jeunes est à l'école avec des conditions de scolarisation favorables à leur réussite. La FSU demande au gouvernement d'apporter des réponses concrètes qui ne peuvent passer que par une autre politique budgétaire. C'est pour cette raison qu'elle a appelé à la grève aujourd'hui, en soutien aux lycéen.nes et qu'elle continuera de se mobiliser.